



## Appel à candidatures

**Stage :** Réflexion sur la stratégie de gestion des propriétés foncières non bâties de l'établissement public du Parc national des Cévennes

### Statut et formation

**Période et durée :** 6 mois à partir de février-mars 2024 - Stage de fin d'études.

**Formation :** Ingénieur en 3ème année ou Master 2 en aménagement du territoire, géographie ou gestion de l'environnement

**Permis de conduire B**

**Gratification :** taux légal selon grille tarifaire de la fonction publique d'Etat.

Le stagiaire bénéficiera du remboursement de frais (repas...) dans les limites fixées par sa convention de stage. Il/elle pourra utiliser les véhicules de service dans la limite de la disponibilité des véhicules.

### Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes (PNC) couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes doit assurer trois missions : i) connaître et protéger les patrimoines, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser les publics.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme ...) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels.

L'établissement compte 77,2 postes (en équivalent temps plein) au 1er janvier 2023.

## **Positionnement du stage au sein du Parc national des Cévennes**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques: Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

**Le poste de stagiaire « stratégie foncière conservatoire » sera ouvert au sein du service développement durable (encadré par le chef du service), avec une forte composante transversale entre les pôles qui le composent et en inter-service avec le service connaissance et veille du territoire.**

**Le.la stagiaire est affecté.e au siège à Florac-Trois-Rivières.**

Le **service développement durable « SDD »** comprend trois pôles : Forêt-Chasse / Agri-environnement-Eau / Architecture-Urbanisme-Paysage. Il regroupe 18 agents dont 5 affectés sur les massifs. Conformément aux orientations de la charte définie en 2013, le SDD accompagne le développement des territoires sur l'ensemble du Parc dans la mise en œuvre des politiques de l'EP PNC dans les domaines suivants :

- l'agri-environnement et en particulier le soutien à l'agropastoralisme, à l'installation d'agriculteurs, au développement de l'agriculture biologique et des pratiques agro-écologiques, ou encore à la structuration des filières ;
- l'eau ;
- la forêt, la chasse et la pêche ;
- l'architecture, l'urbanisme, la préservation des paysages et les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Le SDD veille également à la bonne application de la réglementation du Parc sur la zone cœur du PNC (instruction des dossiers de demandes d'autorisation dans les domaines pré-cités).

## **Missions liées au stage**

**Problématique « stratégie foncière » :**

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) est propriétaire de plus de 4000 ha de foncier sur le territoire. Ces terrains, forestiers pour certains, agricoles pour d'autres, naturels ou encore associés à des propriétés bâties sont issus de multiples procédures d'acquisition ou de legs qui se sont succédés depuis la création de l'établissement public en 1970.

Ces espaces sont sujets à différents modes de gestion : baux environnementaux, gestion par l'ONF pour les forêts soumises au régime forestier, délégation de service public ... voire parfois des baux emphytéotiques. Cette multiplicité de situations, qui résulte de l'histoire de l'établissement, complexifie le suivi de ce foncier (vocation, usage réel, locataire / gestionnaire...) et la définition d'objectifs éclairés en matière de gestion conservatoire des terrains propriétés de l'EP PNC.

La mise en œuvre efficace des politiques de l'établissement doit passer par une gestion cohérente et intégrée des terrains dont il est propriétaire, au travers d'une stratégie foncière claire. Il s'agit donc d'un enjeu important pour l'EP PNC, notamment en termes d'exemplarité et de potentiel d'innovation.

Dans ce contexte, le.la stagiaire sera amené.e à réaliser un état des lieux du foncier du Parc national et de ses modalités de gestion, afin de consolider un outil de suivi en amorce de l'engagement d'une réflexion stratégique sur la gestion conservatoire des terrains de l'EP PNC.

**Le.La stagiaire aura pour missions :**

### **1. L'élaboration d'un état des lieux du foncier non bâti de l'EP PNC :**

- Actualisation de l'inventaire des propriétés : vérification des informations cadastrales et de la typologie des terrains, identification d'éventuelles erreurs cartographiques ;
- Actualisation des modalités de gestion : recherche des types de contractualisations éventuels et analyse globale du respect des engagements (via les retours des agents PNC, des données administratives), cohérence vis-à-vis de la vocation initiale, avantages/inconvénients, identification d'éventuels usages non encadrés ... ;

### **2. La proposition d'un outil de suivi commun pour les propriétés de l'établissement :**

- Regroupement des outils, tableaux et recensements existants au sein des différentes équipes ;
- Identification des besoins thématiques communs ou divergents ;
- Uniformisation des attributs et construction d'un outil commun (base de données en lien avec des couches cartographiques SIG).

### **3. L'amorce d'une stratégie de gestion au travers de perspectives et préconisations :**

- Analyse des modalités de gestion en cours au regard des enjeux de conservation (au regard des objectifs de la charte du Parc, des espèces et habitats enjeux...)
- Proposition d'actions à mettre en œuvre et d'une stratégie globale pour les renouvellements ou créations de contrats/baux ;

Pour mener à bien ses missions :

- il.elle participe aux réunions en lien avec le stage ;
- il.elle travaillera en collaboration avec les services et équipes concernées.

Un comité technique accompagnera le stage, constitué d'agents de l'EP PNC (Service Connaissance et Veille du Territoire, SDD-pôle forêt et SDD-pôle agri-eau, SG...).

Des déplacements seront à prévoir sur le territoire.

Le.la stagiaire sera intégré.e à la vie de l'établissement et du service et pourra être amené.e à participer à certaines réunions collectives (réunions de service, de pôle, etc.).

### **Compétences**

- Connaissances et intérêts pour les thématiques en lien avec la mission : gestion de l'environnement et de conservation, écologie, agriculture, forêt...
- Esprit curieux, d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative et autonomie ;
- Goût du contact et aisance relationnelle ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique et du SIG (QGIS).

### **Modalités administratives**

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **pour le 18 décembre 2023 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : [guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr](mailto:guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr)**

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. Un entretien téléphonique ou en visioconférence sera organisé par la suite.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mr Guy ALEXANDRE, chef du service Développement durable

Tel : 04 66 49 53 69

Mél : [guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr](mailto:guy.alexandre@cevennes-parcnational.fr)